

NOS COMMUNES « ZERO PESTICIDE »

Les villages représentent 10% du territoire de l'impluvium de l'eau minérale naturelle evian. Depuis de nombreuses années, les communes du territoire de l'APIEME s'engagent en faveur d'espaces publics plus accueillants pour la biodiversité et plus résilients face aux aléas climatiques. A travers cette édition, nous vous proposons un petit tour d'horizon de quelques-unes de nos actions menées en partenariat avec **France Nature Environnement Haute-Savoie**.



100% DES COMMUNES CERTIFIÉES



Depuis 2022, les 13 communes de l'APIEME sont certifiées « Commune sans pesticide » !

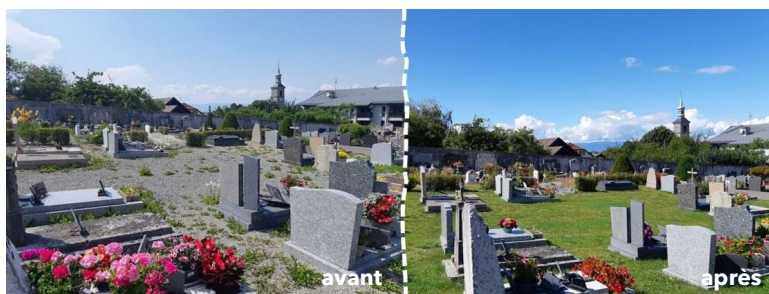
Fortes de cette dynamique engagée avec FNE Haute-Savoie, les communes poursuivent leurs efforts en faveur d'un espace public plus accueillant pour la biodiversité, tout en améliorant le cadre de vie des habitants.

VEGETALISER LES CIMETIERES

UN CADRE PLUS APAISE, DES PICS DE CHALEUR ATTENUÉS



Cimetière de Larringes



Cimetière de Saint-Paul-en-Chablais

11 communes engagées dans des démarches de végétalisation de leur cimetière

Depuis 2021, une commande groupée de semences est organisée chaque année pour accompagner individuellement chaque commune dans une végétalisation progressive de son cimetière. En parallèle, des interventions d'entretien manuel sont proposées 2 fois par an avec la participation de Chablais Insertion.



ENCOURAGER UN FLEURISSEMENT VIVACE SOBRE EN EAU

Face aux aléas climatiques et à une prise de conscience des enjeux de biodiversité, les pratiques de fleurissement gagnent aujourd'hui à se réinventer dans nos communes. Pour encourager cette évolution, FNE Haute-Savoie a proposé cette année d'accompagner les communes volontaires dans la **création "test" de massifs vivaces*, sobres en eau et attractifs pour les pollinisateurs.**

Un premier **chantier participatif a été organisé ce printemps sur la commune de Marin.** Plus d'une soixantaine de plants issus de *La ferme Aromatique* (producteur biologique de plantes aromatiques et médicinales) ont été installés devant la mairie. Thym luisant, Sauge officinale, Sarriette, Lavande officinale, Romarin : voici quelques-unes des essences implantées qui offriront des floraisons bleues, violettes, rosées ou blanches de mai à septembre... une aubaine pour les abeilles, papillons et autres pollinisateurs.

Pour éviter l'arrosage et limiter le travail de désherbage, ces massifs sont paillés avec les produits de tonte et de taille issus des espaces verts de la commune. Ne reste désormais plus qu'à laisser pousser... et inspirer de nouvelles communes !



Chantier participatif de plantation de vivaces associant bénévoles et agents des services techniques de Marin



Thym luisant



Sarriette

* Les vivaces sont des plantes qui se développent/repoussent pendant plusieurs années.

DES HAIES CHAMPÊTRES DANS NOS VILLAGES

Ombrage, régulation des ruissellements, brise-vent, ressource et refuge pour la faune... que nos haies champêtres sont précieuses ! Pour encourager leur (re)plantation, FNE Haute-Savoie et l'APIEME proposent aux communes volontaires de s'engager en faveur des haies.

A l'automne dernier, près de **120 mètres de haies ont ainsi été plantés sur les communes de Vinzier et Marin**, à l'occasion de deux journées de chantiers participatifs, auxquelles ont participé une trentaine de personnes.

Un panel diversifié d'une quinzaine d'essences sauvages a été sélectionné auprès de deux pépiniéristes locaux, l'**Envirothèque** ainsi que la **Pépinière du Léman**, nouvellement installée à Marin. Cette campagne de plantation sera reconduite dans les communes à l'automne prochain. **Avis aux candidats !**



Chantier participatif de plantation d'une haie champêtre sur la commune de Vinzier